



IME
MONTFORT



AHS



Rapport d'activité 2017

Association d'Hygiène Sociale de Franche-Comté

RUE DE L'ÉGLISE HAMEAU DE MONTFORT 25440 LE VAL TEL : 03.81.63.78.68 - FAX : 03.81.63.54.54 montfort@ahs-fc.fr http://www.imemontfort.fr/	DIRECTRICE : MME CHRISTINE HERRGOTT
---	---

IME DE MONTFORT

I. PRÉSENTATION

CATEGORIE D'ETABLISSEMENT OU SERVICE		Institut Médico Educatif (article L. 312-1 du CASF)
DATE D'AUTORISATION (CREATION OU RENOUELEMENT)		12/08/1992 Renouvelée le 04/01/2017
AGREMENT OU HABILITATION	DATE DERNIER AGREMENT	06/07/2009
	CAPACITE TOTALE	Autorisée : 41 Installée : 43/42
	MODALITE D'ACCUEIL	Accueil permanent
	MODE DE FONCTIONNEMENT	Internat de semaine et internat aménagé (36) Semi-internat (5)
	CATEGORIE DE BENEFICIAIRES	IMP : 6/16 ans – Retard mental moyen IMPro : 14/18 ans – Retard mental moyen

Etablissement inscrit dans le CPOM avec l'ARS Bourgogne Franche-Comté (2012/2016), prolongé par avenant jusqu'au 31/12/2017.

Dans le cadre du renouvellement du CPOM, l'agrément de l'IME fera l'objet d'une révision, conformément à la nouvelle nomenclature.

En réponse aux besoins identifiés, l'IME accueille à titre expérimental depuis 2013 des enfants avec TSA (CPOM Objectif général 1.1), et répond aux besoins de proximité.

II. ACTIVITÉ

II.1. ANALYSE QUANTITATIVE :

II.1.a. Nombre de journées :

NOMBRE DE JOURNEES	SEMI INTERNAT		INTERNAT		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Capacité autorisée	5	5	36	36	41	41
Capacité installée	11	11	32	31	43	42
Jours d'ouverture	200	200	200	200	200	200
Journées cibles CPOM					7544	7 544
Journées réalisées	2 212	1 846	5715	5 906	7927	7 752
Taux d'occupation					93.92%	94.53%

NB : Journées théoriques 2016 : $43 \text{ pl} \times 120 \text{ j} + 41 \times 80 \text{ j} = 8 440$

Journées théoriques 2017 : $41 \times 200 = 8 200$.

En 2017, les 7 752 journées sont ainsi réparties : 5 814 journées pour la population avec DI, et 1 938 journées pour la population avec TSA/TED.

Hors du nombre de journées réalisées, l'établissement a accueilli dans les ateliers de la SIPFP des jeunes d'établissements extérieurs pour des activités régulières ou pour évaluation, soit un total de **44** jours pour **10** jeunes :

EFFECTIF	ETABLISSEMENT	RYTHME	NBRE DE JOURS	OBJECTIFS
6	IME Grand Besançon	2 jours/mois	21	Développement de compétences préprofessionnelles (SIPFP Cuisine)
3	IME l'Envol	2 jours/mois depuis septembre 2018	8	Développement de compétences préprofessionnelles (SIPFP Cuisine)
1	CRESDEV Besançon	/	15	Evaluation de la capacité à intégrer un IMPRO

Suivi des absences :

En 2017, le nombre moyen de jours d'absence pour maladie ou convenance personnelle par personne, est de 13. Il était de 12 en 2016.

Une personne a été accueillie en sureffectif dans le cadre d'un PAG (MDPH 25) de janvier à juillet à raison de 2 journées par semaine. Il est accueilli à temps complet depuis le mois d'août 2017.

HOSPITALISATIONS (AVEC NUITEE)	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Hospitalisation en psychiatrie (*)	60	12	1	37	5	1
Hospitalisation en MCO	5	2	2	17	4	2
TOTAL	65	14	3	54	9	3

(*) une personne a bénéficié d'hospitalisation séquentielle en psychiatrie au rythme d'une semaine/mois en 2016 et 2017.

Séjours adaptés :

SEJOURS ADAPTES (*)	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Financés par l'IME	75	4	26	81	3	27

(*) les personnes de 17 ans et plus ne participent pas aux transferts mais effectuent des stages en entreprises.

En 2017, 27 jeunes ont participé à 3 séjours.

Stages :

SEJOURS INTRA/INTER ASSOCIATIFS	N-1			N		
	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES	NB DE JOURNEES	NB DE SEJOURS	NB DE PERSONNES CONCERNEES
Stage dans un autre IME	52	16	8	29	9	5
Stage en ESAT	234	50	6	222	50	8
Stage en entreprise adaptée	35	8	2	30	6	2
Stage en entreprise d'insertion	17	9	1	45	10	7
Stage en milieu ordinaire	240	64	8	131	24	8
Stage en collectivité locale territoriale	49	14	7	86	21	6
Stage en établissement scolaire (LP, MFR)	8	4	4	12	2	1
TOTAL	635	165	15	555	122	15

En moyenne sur N-1 et N, les 15 jeunes de plus de 15 ans effectuent 595 jours de stage, soit 40 jours par personne. En 2017, il y a eu 251 jours de stages en milieu protégé, 75 en milieu adapté et 229 en milieu ordinaire.

II.1.b. Parcours des personnes accueillies :

Au 31/12, 42 personnes étaient présentes. Aucune n'est accueillie au titre de l'amendement Creton.

MOUVEMENT DES RESIDENTS	INTERNAT		SEMI-INTERNAT		TOTAL	
	N-1	N	N-1	N	N-1	N
Personnes accompagnées au 1 ^{er} /01 (A)	35	34	8	10	43	44
Entrées de l'année (B)	4	4	2	5	6	9
Sorties définitives de l'année (C)	5	9	0	2	5	11
Personnes accompagnées au 31/12 (A+B-C)	34	29	10	13	44	42
File active de l'année (A+B)	39	38	10	15	49	53
Durée Moyenne de Séjour des sortants	2 555 (7 ans)	1 726 (4 ans et 7 mois)	-	1 717 (4 ans et 6 mois)	2 336 (6 ans)	1 725 (4 ans et 2 mois)

Répartition des personnes accompagnées au 31/12 selon leur provenance :

PROVENANCE DES PERSONNES ACCOMPAGNEES	SITUATION AU 31/12		DONT ENTREES DE L'ANNEE	
	N-1	N	N-1	N
Domicile / Milieu ordinaire y compris SESSAD	23	24	2	7
Etablissement de santé	1			
Etablissement médico-social	20	18	4	2
TOTAL	44	42	6	9

Les entrants :

AGE/INITIALES	SITUATION AVANT ADMISSION	DOMICILE
7/ELDSM	UE Maternelle-TSA	Lombard
7/MR	Classe de CP	Besançon
13/GC	Admission dans le cadre de la RAPT	Torpes
12/LC	ULIS Ecole + SESSAD	Besançon
12/JF	ULIS Ecole + SESSAD	Saint-Vit
12/JRO	ULIS Ecole	Busy
8/DSB	IME Rougemont	Novillars
16/LF	ULIS LP	Pirey
12/SS	Sans solution – suivi AEMO	Besançon

Les sortants :

MOTIF DE SORTIE OU DESTINATION DES PERSONNES SORTIES AU COURS DE L'ANNEE	N-1	N
Hospitalisation		2
Milieu ordinaire	3	4
Etablissement médico-social	1	3
ESAT	1	2
TOTAL	5	11

AGE/INITIALES	ORIENTATION	SUIVI
17/DF	ULIS LP - Cuisine	SESSAD ITEP
16/LF	ULIS LP - Cuisine	
17/MC	ULIS LP - Cuisine	
18/EP	ESAT Cramans (39) – Foyer d'hébergement	
18/GL	ESAT Cramans (39)	
18/ER	Déménagement famille > IMPRO Maletière	
18/GM	IME Grand Besançon – Service Insertion	
19/KD	IME Grand Besançon – Service Insertion	
17/CS	Pas d'adhésion à un projet dans le secteur MS	Sanitaire - AEMO
18/MB	Foyer de vie (non effectif en raison du besoin du besoin actuel d'hospitalisation)	Sanitaire
18/US	CDD espaces verts	AEMO

II.1.c. Liste d'attente :

Sur 45 notifications reçues de la MDPH 25, 19 ont été enregistrées en liste d'attente suite à confirmation des parents, dont 5 pour des jeunes avec TSA/TED.

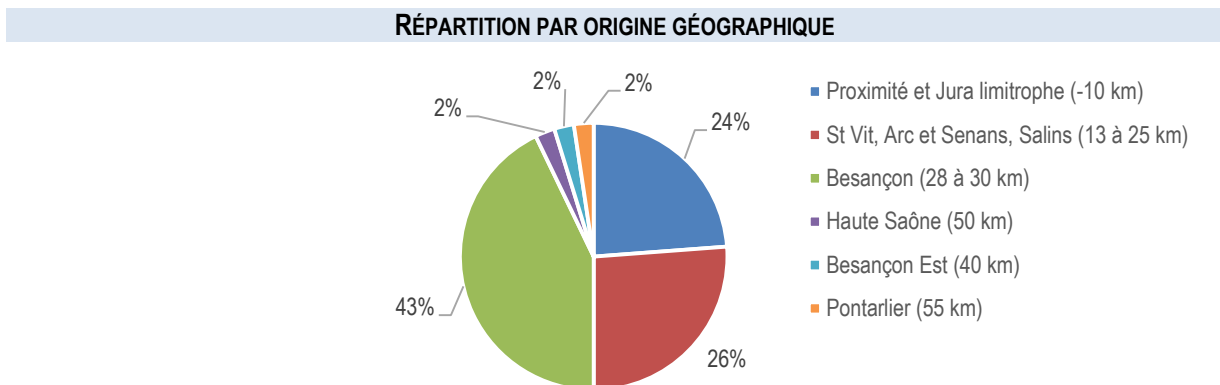
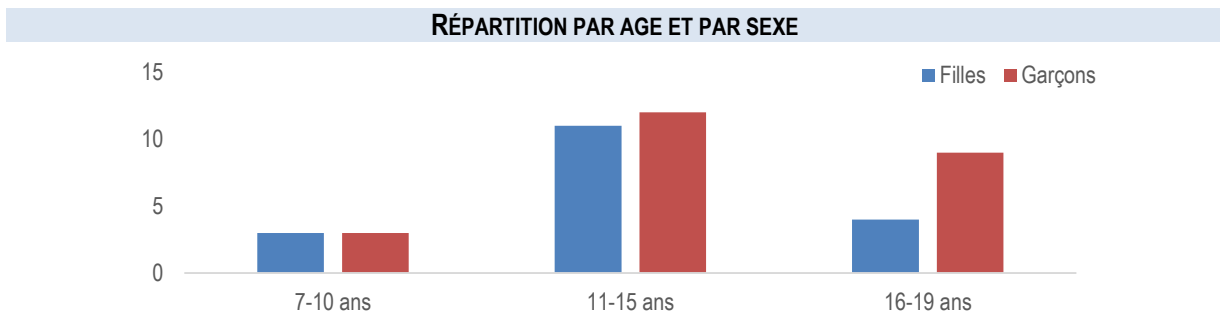
Trois familles du Jura ayant reçu une notification de la MDPH 39, expriment le souhait d'admission à Montfort.

Le suivi de la procédure d'admission est réalisé dans Via Trajectoire depuis mars 2017

II.2. ANALYSE QUALITATIVE :

II.2.a. Profil des personnes accompagnées au 31/12 :

Répartition par âge et sexe : 18 filles et 24 garçons, moyenne d'âge de 13 ans 8 mois.



Trois jeunes internes sont domiciliés à plus de 40 km et bénéficient d'une notification en internat justifiée au regard de leurs besoins. Deux d'entre eux se sont éloignés de l'IME (Haute-Saône, Pontarlier) suite au changement de famille d'accueil ASE.

L'établissement répond aux besoins de proximité, en particulier pour 5 jeunes avec TSA dont les troubles et la fatigabilité de certains permettaient difficilement d'envisager des déplacements journaliers dans un établissement plus éloigné.

Répartition en fonction des déficiences observées :

TYPE DE DEFICIENCES OBSERVEES	NB PERSONNES EN ACCUEIL PERMANENT Au 31/12	
	A TITRE PRINCIPAL	A TITRE ASSOCIE
Déficience intellectuelle	23	10
Autisme et autres TED	9	
Troubles du comportement et de la communication	2	5
Troubles psychiques	6	2
Troubles du langage et des apprentissages		4
Déficiences métaboliques		2
Personnes en cours de diagnostic		2
Personnes avec autres types de déficiences	2	
TOTAL	42	25

Les personnes accueillies présentent majoritairement une déficience intellectuelle moyenne. 9 personnes présentent des troubles de la sphère autistique et 8 des troubles psychiques et/ou du comportement.

En 2016, 21 personnes présentaient des troubles psychiques car la nomenclature comptabilisait dans ces troubles : les TSA, les troubles du comportement et de la communication et les troubles épileptiques.

II.2.b. Mesures de protection :

MESURES DE PROTECTION	NB PERSONNES EN ACCUEIL PERMANENT Au 31/12	
	N-1	N
Mesure Curatelle		
Mesure de Tutelle		1 (en cours)
Autre mesure de protection		1 (CMS)
Mesure de protection judiciaire	14	13
Mesure de protection administrative	1	2
TOTAL	15	17

40% des personnes accueillies bénéficient d'une mesure de protection :

- ✓ 7 ont une mesure de placement en famille d'accueil
- ✓ 2 ont bénéficié d'un hébergement lors des week-ends et vacances à la MECS André Marguet de Pontarlier.

Le travail d'articulation entre les services de protection et l'IME est important. Il nécessite une communication régulière et mobilise les équipes sur des temps de travail communs fréquents.

II.2.c. Analyse des évolutions du public accueilli :

Dans le cadre de la section expérimentale, l'établissement a accueilli 11 jeunes avec TSA/TED pour une file active de 53, soit 21 % de l'effectif.

Parmi les 9 personnes avec TSA au 31/12, 3 domiciliées à proximité de l'IME présentent des troubles sévères nécessitant un accompagnement très spécifique et individualisé.

L'établissement a sollicité l'appui :

- ✓ de l'Equipe Mobile Autisme 25 (2 interventions à l'Unité d'Enseignement) pour adapter davantage ses pratiques, réaménager les locaux et pour obtenir des conseils pour l'acquisition de nouveaux équipements ;
- ✓ du CRA (1 intervention) pour généraliser les outils et les pratiques dans le groupe d'internat « adolescents ».

III. MISE EN ŒUVRE DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

La finalisation de l'écriture du projet d'établissement a été reportée au 2^{ème} semestre 2018 pour intégrer la nomenclature SERAFIN-PH, la Réponse Accompagnée Pour Tous, la réforme des autorisations des ESMS, les objectifs du SRS 2018-2022 et ceux du CPOM.

Le REQUAMS accompagne la démarche. 7 séances de travail ont eu lieu en 2017.

Le COPIL Qualité sera activé en 2018 pour participer à la finalisation du projet d'établissement.

En 2017, l'IME a évalué sa section TSA au moyen de l'outil d'évaluation de l'offre et transmis à l'ARS.

III.1. PRESENTATION ET BILAN DES ACTIVITES :

L'IME de Montfort propose les prestations suivantes :

- ✓ Hébergement modulable en internat de semaine ou aménagé, semi-internat ;
- ✓ Interventions des équipes à domicile, dans les établissements scolaires, sur les lieux de stage ;
- ✓ Deux appartements d'expérimentation de l'autonomie ;
- ✓ Unité d'Enseignement permettant la scolarisation à temps complet de l'ensemble des enfants et adolescents avec un dispositif externalisé ;
- ✓ Dispositif de formation préprofessionnelle, valorisé par la Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels (RSFP) ;
- ✓ Service d'Insertion Sociale et Professionnelle (SISP) dédié aux futurs sortants ;
- ✓ Section TSA/TED créée en novembre 2014, à titre expérimental, avec renfort des équipes.

Organisation des groupes de vie au 31/12/2017 :

REPARTITION DES GROUPES	FILLES		GARÇONS		ADOLESCENTS	
	Di	TSA	Di	TSA	Di	TSA
Demi-pensionnaires	4	0	4	2	2	1
Internes	13	0	5	3	5	3
TOTAL	17		14		11	
EFFECTIF TOTAL			42			

III.1.a. Réponses aux besoins en matière de santé somatique et psychique :

L'équipe thérapeutique est constituée d'un médecin pédopsychiatre, d'un médecin généraliste, de deux psychologues, d'une orthophoniste, d'une psychomotricienne.

Accompagnement médical

ACTIVITE DU MEDECIN GENERALISTE		
Actes (infections, dermatologie, traumatologie, algies)		62
Visites d'admission		9

ACTIVITE DU MEDECIN PSYCHIATRE	NBRE DE SITUATIONS	NBRE D'ACTES
Suivis individuels	21	170
Guidance parentale à l'IME	10	20
Guidance parentale à domicile	3	6
Suivis de fratries	3	3
Groupes thérapeutiques (vie affective) en binôme avec psychologue	23	13 séances

TRAITEMENTS MEDICAMENTEUX		
Psychotrope, neuroleptique		6
Antiépileptique		4
Protocole Bucolam		4

SUIVIS MEDICAUX	NBRE DE BENEFICIAIRES	NB DE RV
Pédopsychiatrie	5	13
CAVASEM	3	19
Maladies infectieuses	1	2
Centre du sommeil	1	2
ORL	1	1
Gynécologie	1	1
Neurologie (réseau dysepi)	3	5
Cardiologie	1	1
Médecine légale	2	2
Génétique	2	2
Chirurgie pédiatrique	4	4
Ophtalmologie	1	2
REPPPOP	6	26
La Beline	5	20
Urgences	2	6
TOTAL	30	79

Dans le cadre des protocoles de soins individualisés, l'AMP accueille les enfants à l'infirmerie pour des soins simples et pour l'aide à la prise de médicaments. Elle assure les accompagnements médicaux à l'extérieur. En lien direct avec les médecins de l'établissement et les familles, elle facilite une meilleure articulation des différents professionnels de santé intervenant auprès des jeunes.

Accompagnement para-médical

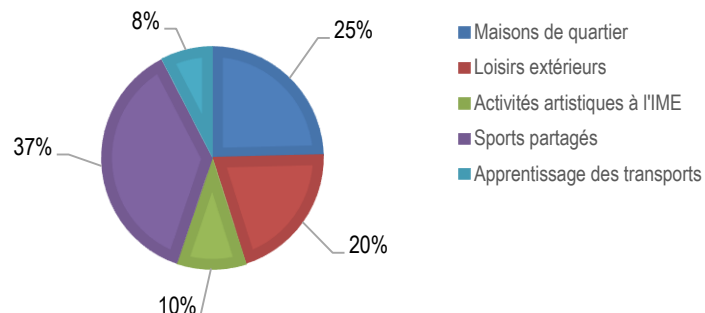
ACTIVITE DES PSYCHOLOGUES ET DES REEDUCATRICES	PSYCHOLOGUES	ORTHOPHONISTE	PSYCHOMETRICIENNE
Jeunes suivis	39	31	24
Séances (en nombre)	1326	1054	816
Groupe	« Vie affective » (2 groupes de 8 et un groupe de 7)	« Classe/orthophonie » 12	5 Groupes de 2 à 5 Participation au projet danse
Groupe	« Habiletés sociales » - 5 enfants TSA		
Rencontres familles	28	6	
Bilans	9	7	15
Rencontres partenaires	CRA/EMA, ASE/CGI/AEMO, antenne enfance ado CAVASEM/Maison de l'ado Planning familial/UE maternelle ESAT Cramans/IME du Grand Besançon	CRA	CRA Association Franc-Comtoise de psychomotricité
Représentativité et interventions à l'extérieur	CRA (formation aux aidants familiaux), Collège de Saint-Vit pour sensibilisation à l'autisme auprès des collégiens et de l'équipe enseignante pour la préparation de l'inclusion d'un jeune		
Formations	Journées CRA/ANACRA, PEP-R, conduire la transformation de l'offre et des pratiques en autisme, Animation de groupe « vie affective et sexualité », Gestion des troubles du comportement, Bilan orthophonique de l'autisme, Participation à la 3 ^{ème} Journée des personnes accueillies et des familles « la fratrie et l'après-nous » de l'AHSFC		

III.1.b. Réponses aux besoins en matière de participation sociale :

Accompagnement éducatif

- ✓ Lors des temps scolaires, l'accompagnement éducatif permet des activités extérieures régulières proposées à tous les jeunes :
 - travail à la ferme et soins aux animaux (20 séances)
 - OKIDOC parc d'activités et de jeux intérieurs favorisant le développement psychomoteur et les interactions relationnelles (13 séances)
 - Bibliothèque/médiathèque (20 séances).
- ✓ En soirée :
 - séances de cinéma « cultures du monde »
 - abonnement au théâtre de l'Espace
 - participation au club Tai chi du « Fossou », association culturelle et sportive locale.
- ✓ Le mercredi et les semaines éducatives :
 - Les actions inclusives représentent 90% des activités : sport partagé avec des collèves, dans les Maisons de quartier, activités de loisir, autonomie dans les transports.

ACTIVITÉS ÉDUCATIVES DU MERCREDI APRÈS MIDI



Des séjours sont organisés chaque année (3 en 2017) et pour certains, en partenariat avec des collèges de Frasne et de Pontarlier. Ils sont l'occasion pour les jeunes de l'IME de vivre une aventure sportive et humaine au contact de jeunes de leur âge et de progresser dans leur capacité d'adaptation. Tous les participants tirent des

bénéfices réciproques de ces échanges, notamment dans l'ouverture à l'autre et dans l'acceptation des différences de chacun.

Afin de développer les capacités des usagers accueillis de plus de 16 ans et selon les besoins individuels, 2 appartements pédagogiques permettent de travailler des objectifs de participation (entretien de l'appartement, du linge, cuisine, gestion financière) : en 2017, 15 jeunes ont été accueillis.

Une nouvelle procédure a été mise en œuvre par la CESF et l'assistante sociale afin de préparer les jeunes à la majorité. Elle prévoit des temps de rencontres autour des droits et devoirs du futur majeur, et la remise d'un trieur et d'un classeur pour les documents administratifs.

Le travail sur la connaissance des droits et devoirs et sur la citoyenneté s'opère également dans les groupes de paroles, de réunions de groupes et des élections des délégués de classe et des représentants des jeunes au CVS. L'IME est engagé dans un processus de formation avec l'IREPS pour ces jeunes élus et leurs familles ainsi que pour les professionnels afin de créer des outils innovants autour de la participation.

Les référents éducatifs rencontrent régulièrement leurs référés au cours de séances individuelles dans le but d'encourager la discussion, l'expression des besoins et des attentes et la co-construction du PIA.

Les familles participent à l'élaboration et au suivi des PIA avant la réunion de projet, lors de la restitution de la réunion de projet, lors des ESS et lors d'échanges téléphoniques.

Accompagnement pédagogique : l'Unité d'enseignement

Le nouveau projet de l'Unité d'enseignement 2017-2021 a été transmis en mars 2018 dans le cadre du renouvellement de la convention constitutive.

L'UE fonctionne en dispositif offrant différents modes de scolarisation selon les besoins des élèves, conformément au décret 2009-378 : scolarisation intramuros, scolarisation en CLEX au collège de Quingey, scolarisation partagée entre l'IME et un établissement scolaire, scolarisation complète en milieu ordinaire.

L'enseignement est dispensé par 4 Professeurs des Ecoles (PE) mis à disposition par l'Education nationale. Des éducateurs viennent renforcer l'équipe et offrir un appui à la scolarité par des activités éducatives en lien avec les objectifs pédagogiques.

Toutes les personnes accueillies et leurs représentants légaux bénéficient d'une réunion par an de l'Equipe de Suivi de la Scolarisation (ESS), organisée par l'Enseignante référente à la scolarisation, soit 42. Le document GEVA-Sco est utilisé pour recenser les besoins du bénéficiaire.

TEMPS D'ENSEIGNEMENT						
AGES		TPS DE CLASSE/SEMAINE		SIPFP/SEMAINE		
Moins de 14 ans		24h				
14-16ans		18h30		5h30		
16-18ans		17h		7h		
18ans et plus		15h		9h		

UNITE D'ENSEIGNEMENT - 31/12/17						
INTRA MUROS			COLLEGE DE QUINGEY	MILIEU ORDINAIRE		
Classe1	Classe 2	Classe 3	Classe 4 CLEX	3 ^{ème} SEGPA Collège St Vit	MFR Vercel CAPA	CFA/CFPPA Valdoie (90) CAP Espaces verts
1 PE Environ 2 ETP Educ.	1 PE Environ ½ ETP Educ.	1 PE Environ ½ ETP Educ.	1 PE Environ ½ ETP Educ.	Scolarisation partagée	Temps complet	Temps complet
8 élèves (4 TSA/TED)	10 élèves	11 élèves + 1 en scol. partagée (3 TED/TSA)	10 élèves (1 TED/TSA)	1 (TSA)	1 (TSA)	1

Les niveaux de compétences des élèves et les certifications (y compris préprofessionnelles) :

Les niveaux scolaires s'échelonnent du préscolaire au 2nd degré.

DIPLOMES ET CERTIFICATIONS		
TYPE	NBRE DE JEUNES	RÉUSSITES
ASSR1	10	10
ASSR2	4	4
PSC1	9	9
RSFP Cuisine	4	20
RSFP Maraîchage/Espaces verts	4	12
TOTAUX	31	55

Adaptation aux besoins des élèves avec TSA :

Parmi les quatre enfants avec TSA accueillis dans la classe 1, un enfant présente des troubles sévères et les trois autres présentent des troubles importants. Leur accompagnement a nécessité des aménagements importants au niveau de l'agencement de la classe, de l'acquisition de matériel, du renfort éducatif, de l'adaptation pédagogique et de l'utilisation de nouveaux outils (classeur PECS, méthodes TEACH et ABA).

Les formes d'inclusion et les sorties :

- ✓ Scolarisations individuelles en milieu ordinaire :

Un jeune avec TSA bénéficie d'une scolarisation partagée en classe de 3^{ème} SEGPA au collège de Saint-Vit. Son arrivée au collège a été préparée par plusieurs réunions et un temps de présentation du jeune et de ses troubles autistiques aux équipes pédagogiques et aux élèves de la classe par la psychologue de l'IME et une éducatrice.

Malgré son bon niveau scolaire, ses difficultés relationnelles et de communication nécessitent un accompagnement particulier et rassurant. L'IME intervient en appui et permet un retour temporaire à l'IME si cela est nécessaire.

Un jeune avec TSA a débuté une formation à temps complet d'éleveur bovin à la MFR de Vercel. L'IME est resté positionné pour sécuriser le parcours et accompagner ce jeune à la manière d'un SESSAD « renforcé ».

Un jeune a débuté sa formation « espaces verts » au CFPPA de Valdoie (90), à temps complet. L'IME intervient activement pour sécuriser le parcours.

Les parcours de ces deux jeunes sont coordonnés par la référente en charge de notre Section d'Insertion Socio Professionnelle (SISP) qui fait du lien entre les acteurs (le jeune et sa famille, l'établissement scolaire, le lieu d'apprentissage, l'IME), et apporte son expertise.

- ✓ Scolarisation collective en milieu ordinaire :

Dans le cadre de la CLEX au collège, les élèves participent aux temps sociaux avec des collégiens.

Des inclusions individuelles ou en petits groupes sont organisées dans les classes du collège.

Tous les élèves participent aux clubs du midi (club jeux de société, club chorale, club point de croix).

La CLEX bénéficie des différentes infrastructures et équipements (gymnase, CDI, salle info, salles de sciences).

La disposition d'un véhicule permet des sorties sportives et culturelles (musées, rencontres sportives, visites guidées de sites historiques).

- ✓ Actions diverses et sorties :

Le projet « danse » de la classe 1 avec le collège de Frasne s'est poursuivi jusqu'en juin 2017 et s'est clôturé par une dernière représentation au Raid Handi-fort à Besançon auquel participent une grande partie des jeunes de l'IME.

Au mois de juin, trois classes ont bénéficié d'une sortie au parc aquatique de Châlain.

Cette année encore, l'IME a remporté le prix national des écoles fleuries.



Une classe s'est engagée dans le projet refuge LPO et réalise des nichoirs et des mangeoires pour les oiseaux. La CLEX diffuse régulièrement son journal « INFOLIRE ». Le blog <http://www.ime-montfort.fr/> est géré par un enseignant et sa classe.

Accompagnement préprofessionnel

L'IME est engagé dans un processus de professionnalisation des jeunes dans le cadre d'un dispositif regroupant la SIPFP (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle) et le SISP (Service d'Insertion Socio Professionnelle). En 2017, 8 jeunes ont obtenu 32 portefeuilles de compétences RSFP :

PARCOURS D'INITIATION ET D'INSERTION SOCIO PROFESSIONNELLE	SIPFP/SISP			
	DECOUVERTE	SIPFP 1	SIPFP 2	SISP
Effectif	6	5 (dont 2 TSA/TED)	8 (dont 1 TSA/TED)	6 (dont 1 TSA/TED)
Age	14	15-16 ans	16-18	18 ans et +
Champ Professionnel	Alternance Terre/Bouche	Terre/Bouche	Terre ou Bouche	
Validation des acquis	non	non	Portefeuilles de compétences RSFP (Reconnaissance des Savoirs Faire Professionnels)	
Amplitude	4 jours / mois	2.5 jours / quinzaine		
Vie sociale et professionnelle (VSP)	non	1 jour/mois	1 jour/quinzaine	
Stages	non	selon l'âge et le projet	selon l'âge et le projet	Le + possible en fonction du projet

Le SISP (Service d'Insertion Socio Professionnelle) :

Le SISP s'adresse aux jeunes proches de l'âge de 18 ans et au-delà qui doivent être accompagnés vers le milieu professionnel ou de la formation, animé par la Conseillère en économie sociale et familiale.

Des passages de reconnaissance de savoir-faire professionnel sont organisés afin de valider les compétences individuelles des jeunes et leur permettre d'avoir des diplômes pour qu'ils puissent être en situation de travail dans le milieu ordinaire, adapté ou protégé selon leurs capacités.

La SIPFP (Section d'Initiation et de Première Formation Professionnelle) :

Dans le cadre de l'action entreprise par l'IME de promouvoir la qualification professionnelle des jeunes accueillis, deux éducateurs techniques spécialisés forment les jeunes dans nos ateliers de préprofessionnalisation.

- ✓ En atelier « Cuisine & service en salle » : Avec le Lycée Professionnel d'Arbois : 4 jeunes accompagnés par l'ETS sont inclus dans une classe de Bac Pro. Une semaine par mois ils se rendent au Lycée afin de poursuivre le développement de leurs compétences offrant ainsi les conditions favorables et accompagnées à la préparation et à la validation de CQP. Quatre jeunes de l'IME du Grand Besançon, accompagnés d'une ETS viennent sur le site un jeudi/quinzaine afin de mettre en parallèle les pratiques et les compétences de chacun mais aussi pour profiter de la qualité de nos infrastructures. Trois jeunes de l'IME l'Envol de Rougemont, avec une accompagnatrice, participent également à cet atelier un jeudi/quinzaine. Au sein de l'établissement ou sur des lieux extérieurs, des prestations telles que la confection de repas et de service en salle pour des associations locales sont organisées pour mettre les jeunes en situation.
- ✓ En atelier « Métiers de la Terre : maraîchage, horticulture, céramique » : l'arrivée d'une serre a fait évoluer le travail. Les jeunes s'occupent des plantes, du semis à la récolte. Les méthodes de travail ont évolué par l'utilisation d'outils visuels à destination du public avec TSA/TED. Le travail de maraîchage s'est orienté autour de la permaculture avec création d'une mare pour accueillir la biodiversité. Un partenariat s'engage avec l'IME l'Eveil (Villeneuve d'Amont) et la MECS André Marguet (Pontarlier) pour monter des projets communs autour de la permaculture. L'IME participe au fleurissement du village de Montfort, de la Saline Royale d'Arc et Senans. Ces actions engagent les jeunes dans la vie locale et leur permettent d'être reconnus et appréciés pour leurs compétences techniques.

- ✓ Afin de répondre à la demande des jeunes, un atelier espaces verts et tous travaux est en cours d'expérimentation.

La Vie Sociale et Professionnelle (VSP) :

Il s'agit de poursuivre un enseignement plus adapté à un public 16/20 ans, grâce à un binôme enseignante/CESF.

Cet enseignement prépare à l'insertion, à l'acquisition de l'autonomie et à la construction du projet professionnel.

Les élèves se familiarisent avec les démarches administratives en situation réelle, le monde du travail, la gestion d'un budget, les transports en commun. Ils rencontrent des associations d'information et de prévention. Les documents recueillis et les fiches de travail alimentent le guide pratique « REPER'TOI ».

Des stages de découverte ou de mise en situation professionnelle sont organisés. Les évaluations de stage apportent un éclairage important sur les capacités de chacun et peuvent être des points positifs pour une future embauche ou orientation.

La forte proportion des stages en milieu ordinaire favorisée par le développement des partenariats avec les entreprises du tissu géographique local, montre à la fois les capacités des jeunes à s'inscrire dans un environnement social ordinaire mais aussi la volonté de l'établissement de promouvoir l'inclusion des personnes en situation de handicap (Cf. § II.1.a).

III.1.c. Réponses aux besoins en matière d'autonomie :

Le tableau ci-dessous synthétise les besoins des jeunes accueillies en matière d'autonomie :

BESOINS EN TERMES D'AUTONOMIE	NB DE JEUNES CONCERNES
Aide à la toilette (<i>hygiène du corps et des cheveux</i>)	12
Aide à l'hygiène intime (<i>passage aux toilettes, menstruations</i>)	15
Aide à l'entretien du corps (<i>coiffure, rasage, manucure</i>)	11
Aide à l'habillage	9
Aide à la prise des repas	12
Aide à la communication	9
Aide à la gestion du stress	19
Aide à la gestion de ses affaires et de l'environnement (<i>faire son lit, ranger</i>)	37
Aide sur l'extérieur	42

Dans la logique de compensation (2.2 et 2.2.1 – SERAFIN), les interventions visent plusieurs domaines :

- ✓ Actes essentiels de la vie courante (2.2.1.1) :
 - ↳ Accompagnement des éducateurs et de l'AMP pour le brossage de dents, la toilette, le passage aux toilettes, le lavage des mains, des cheveux, la manucure, le rasage, la prise de médicament, la gestion de la vêtue et l'habillement, des menstruations ;
 - ↳ Des chaînages visuels ont été mis en place pour 14 jeunes pour faciliter l'autonomisation dans les actes de la vie quotidienne ;
 - ↳ Un accompagnement est prévu lors des temps de repas : diversification, quantité, déglutition, préhension des couverts, rythme, posture. 2 jeunes bénéficient de protocoles spécifiques liés à leurs pathologies ;
 - ↳ Un intérêt est porté aux rythmes de vie et de sommeil. Selon l'âge et la fatigabilité de chacun (sieste ou temps de repos pour les plus jeunes si besoin), les horaires de coucher et lever sont adaptés. Un accompagnement des familles est proposé selon les besoins et difficultés repérés dans le cadre familial.
- ✓ Communication et relations avec autrui (2.2.1.2) :

Le travail sur l'acquisition de la bonne distance et de la qualité des relations est engagé dans toutes les situations du quotidien.

Des moyens de communication et de compréhension alternatifs sont mis en place pour les jeunes avec TSA.

Les comportements inadaptés sont systématiquement repris et traités selon leur degré de gravité.

Des groupes de parole à visée régulatrice des relations sont mis en place dans chaque groupe d'internat et dans les classes.
- ✓ Mobilité, orientation dans le temps et l'espace (2.2.1.3) :

Le travail d'accompagnement mené pendant les temps éducatifs et les journées de Vie Sociale et Professionnelle (VSP) a pour objectifs :

↳ D'amener les jeunes à se déplacer seuls dans le cadre de vie habituel puis dans un environnement inconnu par :

- la mise en place d'une signalétique et de pictogrammes
 - l'apprentissage de déplacements à pied et par les transports en commun, de moins en moins accompagnés et sur des trajets plus en plus inconnus
 - l'utilisation de plans de ville et de réseaux.
- ✓ Prendre des décisions adaptées, assurer sa sécurité, gérer le stress (2.2.1.4) :
- ↳ Pour favoriser le bien-être physique et psychique, la gestion du stress et des émotions, des séances d'activités sportives régulières sont organisées, ainsi que des « groupes de besoins » tous les mercredis : « Qi Gong », « relaxation », « psychomotricité fine dans les arts », « tonus et endurance » ;
 - ↳ Le repérage spatio-temporel ainsi que les règles de sécurité routière sont travaillés. Les jeunes sont préparés au passage de l'ASSR ;
 - ↳ Pour mieux assurer leur sécurité et celles des autres, 5 jeunes bénéficient d'une procédure prévoyant selon les situations : fiche de suivi, moments de retrait, évitement de moments collectifs à risque, temps de débriefing individuel hebdomadaire avec la direction, conduite à tenir lors des transports pour les professionnels ;
 - ↳ Les emplois du temps personnalisés sont construits et anticipés afin de limiter les situations d'angoisse ;
 - ↳ Conformément à la réglementation sur l'utilisation des machines dangereuses, les dispositions ont été prises pour les mineurs. Pour les majeurs, une formation à la sécurité est assurée avant toute utilisation d'une machine dans les ateliers préprofessionnels. L'utilisation du tracteur tondeuse fait l'objet d'un test de capacité avant son utilisation.

III.2. OUVERTURE DE L'ETABLISSEMENT A ET SUR SON ENVIRONNEMENT

Comme il est décrit dans les parties II.2.a et b, de nombreux projets en cours et à venir sont travaillés avec les partenaires scolaires, médicaux, les différents réseaux de professionnels, les entreprises, les associations, les collectivités territoriales, les associations et clubs culturels et sportifs. L'IME organise différentes manifestations ouvertes au public permettant une perméabilité des échanges. Ces événements, mettent en avant les compétences des jeunes et favorisent la création de liens interpersonnels et intercommunautaires.

L'IME s'est ouvert à des échanges avec une association locale en mettant ses locaux à disposition pour des stages de théâtre d'improvisation et des séances de Tai Chi auxquels participent les jeunes de l'IME avec les habitants du territoire.

III.3. EXPRESSION ET PARTICIPATION DES USAGERS :

Les élections des membres du CVS se sont déroulées le 2 juin 2017. Les élections des 8 représentants des usagers ont lieu à chaque rentrée scolaire.

Le Conseil de Vie Sociale s'est réuni le 5 juillet et le 15 novembre. Il a notamment abordé à plusieurs reprises le thème de la fratrie, en lien avec la « 3^{ème} journée des personnes accueillies et des familles » organisée par le CVS associatif qui a eu lieu le 18 novembre 2017.

En dehors du CVS, de nombreuses occasions sont offertes aux bénéficiaires et à leurs familles pour permettre leur implication dans la construction de leur projet et dans la vie de l'établissement :

- ✓ Les jeunes bénéficient de plusieurs temps de participation à la vie de l'établissement : groupes de parole à l'internat et à l'école ; rencontres individuelles référent/référé ;
- ✓ Les parents et/ou les partenaires construisent activement le parcours par des rencontres régulières et des écrits sous forme de fiches-navettes ;
- ✓ Les réunions de l'ESS, les RV avec les familles, les entretiens familles sont autant d'occasions offertes à chacun de faire entendre son avis.

Afin de pouvoir élaborer des outils de transmission et de représentation plus performants, la direction a engagé une formation en direction des professionnels, des usagers et de leurs familles organisée par l'ARS, l'IREPS et l'IRTS.

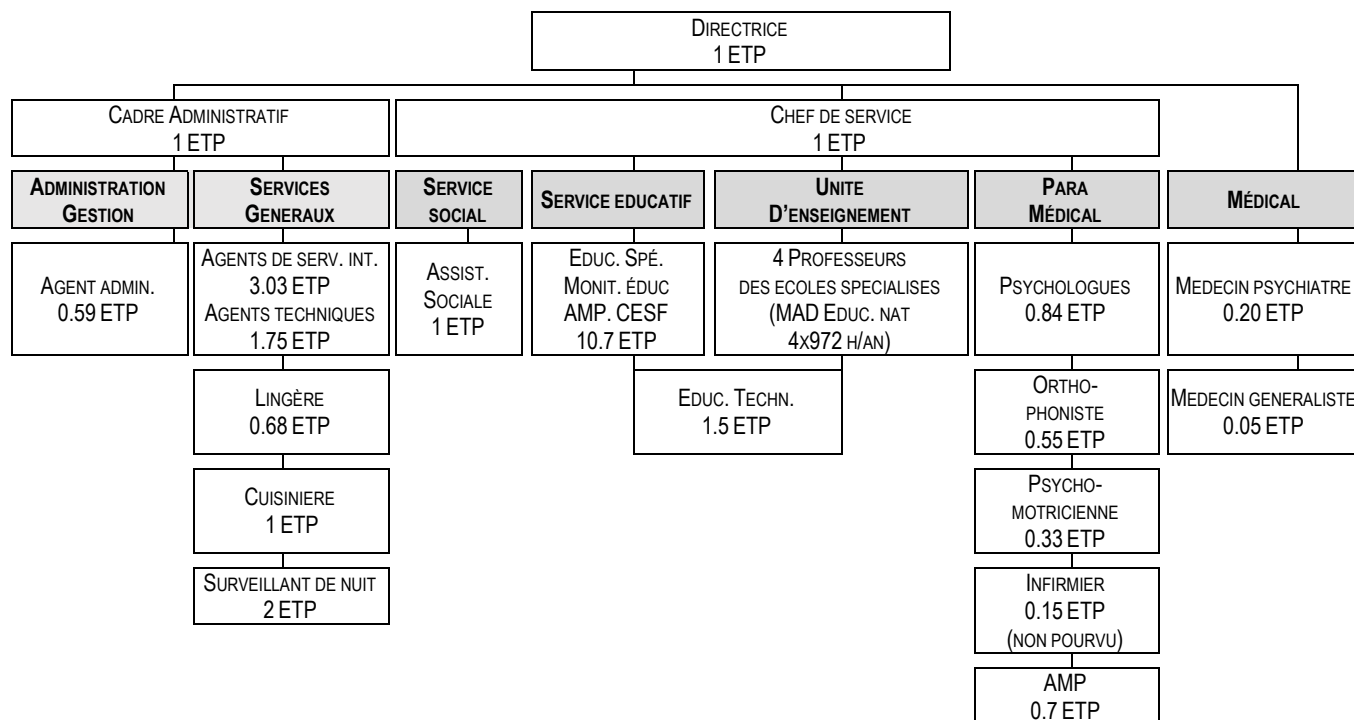
III.4. MOYENS HUMAINS :

III.4.a. Organigramme :

L'organigramme autorisé est de 28.12 ETP pour 39 salariés, dont 4 enseignants mis à disposition.

Parmi les moyens spécifiques attribués en 2015 dans le cadre du CPOM pour l'accompagnement du public avec TSA, 0.60 ETP de temps supplémentaire pour l'équipe thérapeutique n'est pas inscrit à l'organigramme.

Organigramme de l'IME de Montfort



III.4.b. Mouvements des personnels :

SERVICES	SORTIES	EMBAUCHES
Direction (chef de service)	1	1
Educatif	1	2
Thérapeutique	1	1
Services généraux		
TOTAL	3	4

III.4.c. Formation des personnels :

ACTIONS	NBRE DE PARTICIPANTS	NBRE DE JOURS
Gestion de l'agressivité et des comportements problématiques	12	3
La communication non violente	12	2
Vie affective et sexuelle	15	3
Les nouvelles technologies de communication	2	3
Le fait religieux	1	3
Accompagner une personne avec autisme	3	5
Autisme et fratrie	2	1
Définition et formulation des objectifs (TSA)	1	2
TSA et orthophonie	1	2
TSA et psychomotricité	1	5
Incendie/évacuation	38	1
Le développement durable comme support à l'accompagnement	1	2
VAE éducateur technique spécialisé	1	/
Analyse de pratique	28	3h/mois

III.4.d. Accueil des stagiaires :

- ✓ IRTS de Besançon :
 - 1 ES 3ème année
 - 1 ES 2ème année
 - 2 ES 1ère année
 - 1 ETS 2ème et 3ème année.
- ✓ Université de Besançon :
 - 1 psychologue.

Nous accueillons également pour des journées de travail des étudiants CAFERUIS (développement durable), ETS et ME de l'IRTS de Franche-Comté.

III.5. DEMARCHE QUALITE :

Le COPIL qualité s'est réuni 4 fois :

- ✓ pour travailler sur l'élaboration du Programme individualisé d'objectifs et de moyens selon la nomenclature SERAFIN
- ✓ pour renseigner l'outil d'appui à l'évolution de l'offre en matière d'autisme.

En 2017, trois réunions plénières ont traité :

- ✓ de l'inclusion, la désinstitutionalisation
- ✓ de la vie affective et/ou sexuelle
- ✓ des grandes orientations de secteur MS : SERAFIN-PH, RAPT, Via Trajectoire.

Ces réunions permettent aux professionnels de s'approprier les grandes tendances d'évolution, les textes législatifs et réglementaires et les RBPP, et de les confronter avec nos pratiques actuelles afin d'élaborer des pistes d'amélioration.

Le Plan d'Action Qualité a été élaboré et actualisé en 2017 avec l'appui du REQUAMS.

Les fiches actions travaillées en 2017 ont porté sur :

- ✓ Accompagner l'appropriation des RBPP par les salariés (2.1.a)
- ✓ Améliorer les transmissions d'informations (3.2.f)
- ✓ Actualiser le DUERP (7.2.a)
- ✓ Sécuriser le circuit du médicament, conventionnement avec une officine (7.2.i)
- ✓ Ritualiser le passage à la majorité des jeunes (5.1.a).

IV. CONCLUSION

Comme attendu dans le cadre du CPOM 2018-2022, l'IME de Montfort s'inscrit dans une dynamique d'ouverture en privilégiant en première intention, toute forme d'inclusion sociale, scolaire, professionnelle, sportive et culturelle.

Les enjeux suivants font l'objet de réponses spécifiques, à approfondir, formalisées dans le projet d'établissement :

- ✓ Répondre aux besoins de proximité avec un accueil élargi à diverses déficiences, en particulier TSA, en tenant compte des ressources de l'établissement
- ✓ Développer les parcours inclusifs de scolarisation et de professionnalisation par l'externalisation dans des établissements scolaires de proximité et la pérennisation du projet avec le lycée professionnel de Poligny/Arbois
- ✓ Valoriser notre service d'insertion socio professionnelle, dispositif efficient pour l'insertion dans la formation, l'employabilité, l'habitat, et au besoin, la mise en place de mesures de protection sociale et juridique
- ✓ Mener une réflexion sur l'hébergement des plus de 18 ans, dans le cadre d'habitat inclusif.

